Vallerois-Lorioz | Mai 2023 | Haute-Saône

La gazette lorivalienne

Le mot du Maire



ÇA Y EST !

Après trois années ponctuées de vicissitudes pandémiques et de retards de toutes origines ; le début des travaux, présentés dans la profession de foi de l'équipe municipale, est annoncé.

Ceux-ci vont perturber pendant plusieurs semaines nos déplacements et nécessiteront de notre part à tous une vigilance majorée dans la traversée de la commune.
D'ici l'été, la déambulation des piétons et tout particulièrement de nos scolaires sera plus sure.

Dans ce même état d'esprit de sécurisation de la traversée du village, le projet d'interdiction du transit des poids lourds progresse régulièrement en liaison avec les communes de Vellefaux et Neurey les la Demie acquises à cette décision. Les services de la communauté de communes ont été sollicités pour définir un plan d'implantation de la signalisation nécessaire.

Sur un mode plus léger, notre équipe maintient sa volonté d'impulser une vie culturelle plus active. Une nouvelle soirée musicale dédiée aux rythmes de jazz est programmée le samedi 1er juillet, à l'aube des vacances. Les réservations seront ouvertes début juin. Les bonnes volontés pour proposer, organiser, ou animer ces soirées sont bienvenues. Nous avons également bon espoir de pouvoir compter bientôt sur un professionnel de l'animation musicale pour nous aider à vous proposer encore plus de ces soirées festives dès l'an prochain.

Pour finir, je vous rappelle que la commune a choisi de vous informer par le biais de « Panneau Pocket » très facilement accessible sur smartphone. Et pour ceux qui hésitent devant l'acquisition et l'usage de ces outils, le département met à la disposition des habitants des conseillers au numérique qui vous guiderons pas à pas dans la maitrise de ces appareils utilisables de 7 à 77 ans et plus.

A toutes et tous, je souhaite un été radieux et des vacances régénérantes.

Le Maire, Christian Sylvain

Le point sur les principales délibérations

- Depuis le 1er janvier, la salle communale est louée aux habitants de la commune : 100 € le weekend du 1er mai au 30 septembre et 134 € du 1er octobre au 30 avril. A la journée, il faudra s'acquitter de la somme de 50 € en période « été » et 67 € en période « hiver ».
- Des subventions de 200 euros ont été distribuées à Espoir Bénin 70, l'association CHRISTELLE et au pôle éducatif de Vellefaux.
- La carte « avantage jeune » continue d'être offerte aux jeunes lorivaliens de 10 à 18 ans.
- Cette année, le lot d'affouage est fixé à 165 € pour environ 33 stères, concernant 17 affouagistes
- Le taux des taxes locales 2023 n'évoluera pas, il reste à 36,94 % pour les propriétés foncières bâties et 42,23 % pour les terrains non bâtis. Le taux communal concernant la taxe d'habitation est de 6,31 % (pour les résidences secondaires, les locations meublées non affectées à l'habitation principale et les logements vacants depuis plus de deux ans).

L'intégralité des délibérations est consultable sur le site internet de la commune : ***https://vallerois-lorioz.fr***

Les panneaux solaires



Après une année complète de production des panneaux photovoltaïques installés sur le toit de la salle communale, nous pouvons faire un premier bilan :
la SICAE nous a réglé une facture de 1505.60 € pour 983.60 € de production et une prime de 522.00 € de prime à l'investissement.
Pour rappel :

- *Investissement de cette installation : 16 597 €*
- *Subventions reçues : 13 306 €*

A ce rythme, l'investissement sera rentabilisé en un peu plus de deux ans.

Un pizzaïolo le vendredi soir

Depuis le début de l'année, chaque vendredi soir, un nouveau pizzaïolo ambulant stationne sa remorque devant la mairie. Il s'agit de Travis Lartigue qui a appris le métier chez "Rémi et Nanie pizzas". Sa carte est riche d'une trentaine de pizzas.
- Contact : 07 65 82 38 73

Travaux d'aménagement



Les travaux d'aménagement de la Grande Rue (réalisation d'un trottoir entre la mairie et la rue Nouelet, création d'avaloirs pour les eaux pluviales, réaménagement de deux arrêts de bus) vont commencer durant la première quinzaine de mai.
C'est l'entreprise Justin TP qui a remporté l'appel d'offre pour ce chantier. Pendant la durée des travaux, la Grande Rue sera en circulation alternée. Un contournement pourra être mis en place certains jours par la rue Nouelet. La durée prévue des travaux est de deux mois.

La construction des pavillons Habitat 70 va également commencer début mai. La durée des travaux va s'étendre sur dix-huit mois.

Deux aménagements de la rue Nouelet sont prévus en juin : l'entreprise Justin TP interviendra autour du carrefour Rue Nouelet - Rue du Chateau d'eau (pose de bordures et marquage au sol), et également entre la Rue de la mairie et l'Impasse des Aubépines avec la pose de caniveaux.

Fin juin, début juillet, les services techniques du Département interviendront sur les routes départementales de notre commune pour réfection de la bande de roulement et reprofilage de la chaussée.

Assainissement collectif : préservons notre porte-monnaie !

Le coût de l'assainissement collectif est très lourd pour notre commune, c'est pourquoi il est important de respecter quelques consignes d'usage simple afin de prolonger la durée de vie des pompes de relevage des stations d'épuration.
Nous avons été contraints de remplacer une pompe au mois de mars, (pour un coût de 11 000 €, soit environs 60 € par foyer !) et les techniciens nous ont signalé une quantité très importante de lingettes retrouvées coincées dans le mécanisme de la pompe. Ce sont des déchets qui ne doivent pas être jetés dans les toilettes même si sur l'emballage la mention « biodégradable » y est apposée. Nous vous serions reconnaissants de bien vouloir mettre ces lingettes dans votre poubelle d'ordure ménagère.

Au village ces derniers mois…





Décembre : le concert « Inoubliables ! » a conquis une cinquantaine de musicophiles



Avril : les enfants ont troqué leurs trésors de la chasse aux œufs contre des chocolats !



Remplacement des fenêtres de l'atelier communal (bâtiment de l'ancienne école)